

De Belflou à la Ganguise

Le bulletin municipal de Belflou

N°13



@photo : benoitdandine

janvier 2015 – Décembre 2016

Le mot du maire

La fin de l'année approche et je voudrais avec toute l'équipe municipale vous adresser à toutes et à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'à vos proches.

C'est l'occasion pour notre Équipe municipale de vous faire un bilan de l'année écoulée.

Vous constaterez la volonté que nous avons d'agrémenter la vie de notre village et de notre territoire à travers des travaux de voiries et d'embellissement qui représentent une part importante de notre budget.

Vous verrez à la lecture de ce bulletin les actions engagées tout au long de l'année.

Vous constaterez également notre volonté de dynamiser notre village avec la traditionnelle fête d'été mais également avec l'arbre de Noël pour nos enfants, l'organisation dans le cœur village du Trail du Lauragais organisé avec l'association sud nature aventure, la journée du patrimoine avec la visite du Château, gracieusement ouvert par son propriétaire, ces actions mobilisent nombre de nos compatriotes pour faciliter leur réalisation et je les en remercie.

De nouveaux événements sont en préparation pour 2017, vous en serez informés en temps voulu mais sachez bien que nous ne ménagerons pas nos efforts pour faire exister notre village dans une société qui a tendance à oublier nos territoires ruraux au profit des grandes agglomérations, ne pas vivre replié mais attentif à notre vie rurale au combien importante pour le vivre ensemble.

Soyez assuré de notre engagement pour notre territoire, belles fêtes à vous tous.

Bruno Pomart et l'équipe municipale

État civil 2015 - 2016



Monsieur *Martinez* Xavier et Madame *Godé* Johanna
le 20 Août 2016



Marino Luciano né le 15 Juillet 2016

Monsieur *Dandine* Georges décédé le 16 Juillet 2015

Monsieur *Cazanave* Urbain décédé le 14 Janvier 2016

Madame *Sénégas* Lucie décédée le 2 Mars 2016

Sincères
condoléances



BIENVENUE

A

Belflou

Famille Cazaubon Cyrille, Paul et Tom (Chemin du parc)

Monsieur Wvjcik Damien et Paysant Cindy (rue de la mairie)

Madame Vassal Katia (Caulet)



@photo : benoitdandine

Cadre de vie

Les élus ont engagé des démarches auprès du département pour la réfection de plusieurs sites en mauvais état notamment le mur extérieur des douves qui se désagrège petit à petit. Il importe aussi que le fossé à l'entrée de village, responsable des inondations, soit rapidement arrangé.

Monsieur VIEU ne pouvant plus assurer l'entretien des espaces verts, c'est le bellouen, monsieur BOHEME David qui consacre depuis septembre quelques heures par semaines à entretenir notre village.



Une subvention a été accordée au village par le sénateur Courteau. Les chemins de « Fontaurie », du « roc » et du « Labadie » ont ainsi pu être réparés.

coût de l'opération 21 268 € H.T

subventions :

réserve parlementaire (sénateur) 3 250 €

conseil départemental de l'Aude 6 380 €

autofinancement 11 638 €

De gros travaux de voirie seront programmés dès début 2017



Au conseil

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur est valide mais ne correspond plus aux normes imposées par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale, ce document d'urbanisme a pour visée l'harmonisation du territoire en matière d'habitat, de mobilité, d'agencement commercial, d'environnement et de paysage.). De ce fait, le conseil s'est prononcé pour sa révision et rejoint les communes voisines engagées dans la même démarche. Un bureau d'étude travaille actuellement sur le projet, un cahier est à la disposition des habitants, à la mairie, afin de recueillir les doléances.

Station d'épuration

Une des deux pompes de relevage de la station d'épuration du village était défectueuse. Le conseil a voté la réparation de celle-ci ainsi que la renégociation du contrat de maintenance avec la Lyonnaise des Eaux qui s'achevait fin Mars 2016. Un accord a été passé avec eux afin qu'ils gèrent le changement de vannes lors de leurs visites hebdomadaires.

De plus, la station a été vidangée.

Lotissement

Monsieur Condouret a souhaité créer 4 parcelles à vendre sur ses terres en zone constructible. Celles-ci sont situées dans le prolongement de la rue de la mairie. Un Projet Urbain Partenarial a été signé avec lui, dans lequel la mairie a fourni la borne pour le raccordement au réseau de l'eau ainsi que le gainage pour le futur éclairage public. Une maison a déjà été construite, Elle inaugure la nouvelle rue nommée « chemin du parc ».

Cimetière

Un projet d'extension est actuellement en cours car il ne reste que quelques concessions à vendre. Le conseil a statué pour la construction d'un cimetière adjacent au-dessus du premier, en montant vers « Labadie », celui-ci offrira environ 37 concessions supplémentaires. Les travaux de terrassement et de construction seront effectués par l'entreprise VALLEZ. Cette construction permettra de renforcer le mur sud de l'actuel cimetière qui est fragilisé par le poids de la terre du champ attenant.

Mise en accessibilité des bâtiments communaux



En application de la loi du 11 février 2005 pour l'accessibilité des bâtiments recevant du public, le conseil municipal a fait un état des lieux des bâtiments communaux. La configuration de la mairie ne permet pas des travaux pour une mise en accessibilité totale, mais une main courante et la coloration des arrêtes des marches vont faciliter l'accueil des personnes ayant des soucis de mobilité. De même, des rampes amovibles en bois vont être fabriquées afin de permettre aux fauteuils roulants de rentrer dans l'église.

Le WC public ayant déjà conforme à la législation, seul un éclairage extérieur est à prévoir.

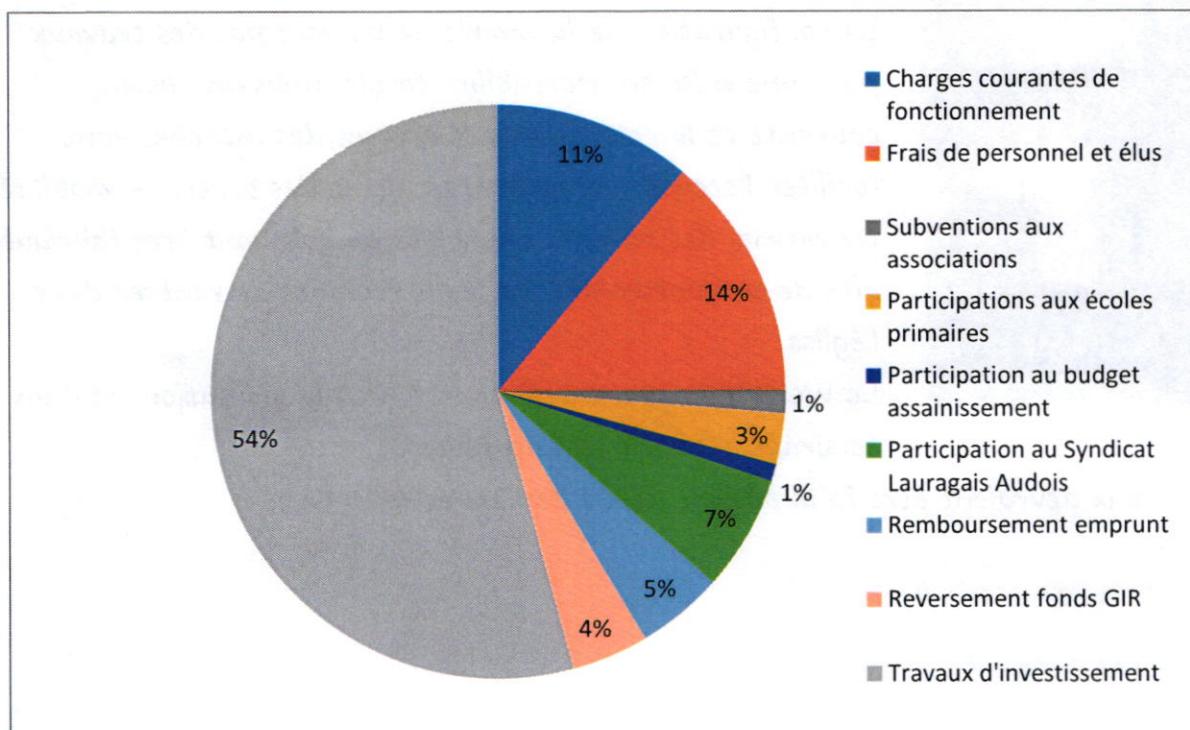
Les travaux devraient être faits pour le début de l'année 2017.

Compte administratif 2015

DEPENSES

202 517 €

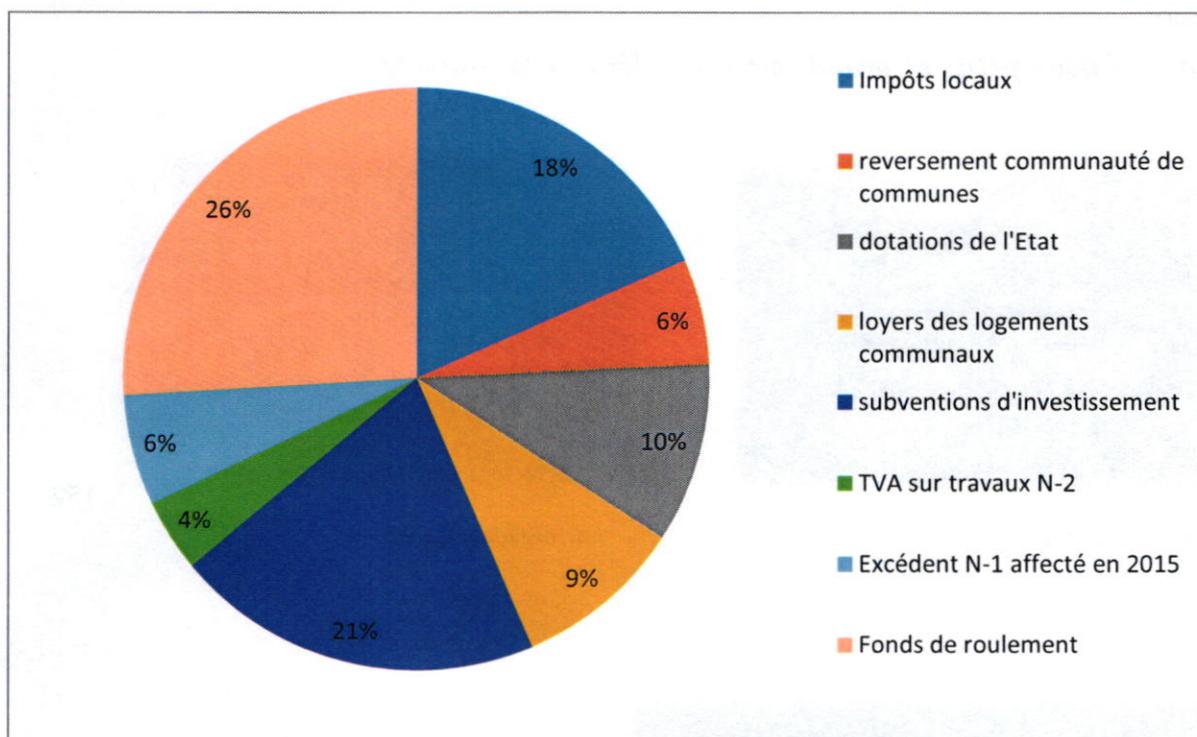
Charges courantes de fonctionnement	22 637 €
Frais de personnel et élus	27 910 €
Subventions aux associations	2 650 €
Participations aux écoles primaires	5 751 €
Participation au budget assainissement	1 888 €
Participation au Syndicat Lauragais Audois	13 199 €
Remboursement emprunt	10 012 €
Reversement fonds GIR	8 721 €
Travaux d'investissement	109 749 €



RECETTES

262 629 €

Impôts locaux	48 188 €
versement communauté de communes	15 484 €
dotations de l'Etat	26 184 €
loyers des logements communaux	24 535 €
subventions d'investissement	53 445 €
TVA sur travaux N-2	10 585 €
Excédent N-1 affecté en 2015	16 000 €
Fonds de roulement	68 208 €



Festivités



Chasse à l'œuf de Pâques



En collaboration avec le club du 1er âge du centre social et culturel Énergie de la Piège, les enfants de

la commune et leurs amis se sont lancés dans une véritable chasse au trésor dans tout le cœur du village. Le **samedi 4 avril 2015** une trentaine d'enfants de 0 à 12 ans sont venus malgré le froid résoudre des énigmes avant de trouver les chocolats dans le parc du château.

Un apéritif pour petits et grands est venu clôturer la matinée.



Le jardin du château



La fontaine du village

152



Passage du Téléthon

Le **dimanche 13 décembre 2015**, jour d'élection, le téléthon a fait une étape dans notre village. Une vingtaine de motos ont fait une escale dans leur traversée du Lauragais juste devant le château.

Noël des enfants de Belflou 2015

Le **samedi 20 Décembre 2015** le père Noël, aidé par le comité des fêtes, avait déposé un cadeau pour chacun des enfants présents au pied du sapin joliment décoré de la mairie. C'est autour d'un goûter que l'après-midi s'est achevé.



Médaille du citoyen d'honneur



Le conseil municipal a souhaité remercier monsieur Helg pour sa contribution à l'embellissement du village. Grâce à l'entretien et aux restaurations de son château qu'il effectue depuis de nombreuses années, celui-ci est aujourd'hui classé au patrimoine de France.

Ainsi, le **samedi 16 Avril 2016**, les villageois qui ont pu répondre à l'invitation sont venus participer à la remise d'une médaille de



citoyen d'honneur autour d'un apéritif dînatoire. Comme toujours et cette journée ne faisant pas exception, Monsieur Helg a ouvert grand portail et portes de sa propriété. Nous avons pu découvrir à cette occasion la chapelle d'époque récemment reconstruite.



Trail du Lauragais

Le dimanche 15 Mai 2016 a eu lieu la 4ème édition du trail du Lauragais. Cette année, les departs et les arrivées ont eu lieu au cœur du village. Une cinquantaine de bénévoles ont préparés et encadrés cette journée orchestrée par l'association *Sud nature aventure*. Malgré la pluie ce sont près de 200 participants qui se sont confrontés aux parcours très boueux de 10, 14 et 23 Km. Cette année, une randonnée de 8Km a été proposée et a rencontré un succès auprès des marcheurs des environs.



La prochaine édition du Trail aura lieu le dimanche 4 Juin 2017.

Fête de la musique au château de Belflou

L'école de musique intercommunale a choisi notre village pour présenter son spectacle de fin d'année. Le samedi 18 juin 2016, Debussy, KleeB, Ravel, Devogel, Mozart ... ont résonné dans les salles du château. Les jeunes musiciens ont mis beaucoup d'application, tout au long de l'après midi, à interpréter seul, en duo ou en petite formation ballades, préludes et aubades pour le plaisir des auditeurs.



Halloween

Les villageois ont été prévenus à temps de l'invasion de petits monstres. En effet, le lundi **31 Octobre 2016**, vers 17h araignée, vampire, petit squelette, sorcières, citrouille et même superman sont venus sonner aux portes pour subtiliser des sucreries aux habitants. Toutes ces créatures s'étaient rassemblées dans le château, monstrueusement décoré pour l'occasion.



Noel du village 2016

Le père Noël a choisi de venir à pas de loup, le **dimanche 11 décembre 2016**, déposer des cadeaux pour chacun des enfants présents. Petits et grands ont partagé ce moment festif autour d'un goûter version « auberge espagnole ».



Fête locale en images !



Embrasement du château 2015

2016

La fête locale cette année, s'est déroulée les 29, 30, 31 juillet.

Le vendredi, de nombreux convives, se sont retrouvés pour partager un bon repas. La soirée, animée par la disco "Plat'in music" sur la place du village s'est terminée très tard dans une ambiance effrénée !



Les pouces en avant, les coudes en arrière ... et tchic et tchac



Repas du vendredi soir avec un ciel clément.



Le dimanche, après la cérémonie religieuse, villageois, élus, rendaient un hommage aux soldats de la première guerre mondiale. Enfin, un apéritif clôturait la fête, car la pluie, a annulé le concours de pétanque !



Un grand merci, aux nombreux volontaires qui s'activent pour que notre fête garde son authenticité et son dynamisme !

A l'année prochaine !

Patrimoine culturel : visite du château

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le château a été ouvert au public le dimanche 18 septembre 2016.

Des visites guidées et commentées ont permis à plus de 70 personnes passionnées par les vieilles pierres de découvrir cet édifice des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles partiellement remanié aux XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles, Monument Historique inscrit en 1948 et site classé en 1989.

Historique du site :

Le site fortifié de Belflou (autrefois Valflor ou « vallée des fleurs ») a été vraisemblablement bâti à partir de la fin du XII^{ème} siècle. Aucune trace écrite du 1^{er} propriétaire du château n'a été retrouvée. On sait qu'il a été rattaché à la maison de Laurac, puis que Aimeric de Roquefort, seigneur de Laurac et sympathisant de la fraction albigeoise des Cathares, le donna en fief, en 1206, à quatre frères, les chevaliers de Saint Germain (Charte co-signée par les Comtes de Foix et de Toulouse).

En 1209, Simon de Montfort, Comte d'Ile-de-France, fut appelé par le Pape Innocent III, agissant d'entente avec le Roi Philippe II Auguste, à conduire la croisade contre les Albigeois.

En 1211, il fit exécuter Aimeric de Roquefort et 80 de ses hommes, dont probablement les frères Saint Germain. Il confisqua alors ses biens et seigneuries, dont la place forte du village qui passa successivement en mains des croisés, d'agents du Comte de Toulouse et de représentants de rois de France.

En 1310, le roi Philippe le Bel fit don de la seigneurie de Belflou à Philippe de Fontaynes pour services rendus dans l'administration.

Durant près de cinq siècles, la famille Fontaynes conserva la seigneurie.

En 1581-1582, des Huguenots investirent temporairement les lieux.

En 1789, Belflou passa aux révolutionnaires.

La propriété connut depuis divers occupants.

Description architecturale du château :

Grâce à l'investissement et à l'énergie de son actuel propriétaire, le château de Belflou a fait l'objet d'importantes restaurations ces vingt dernières années.

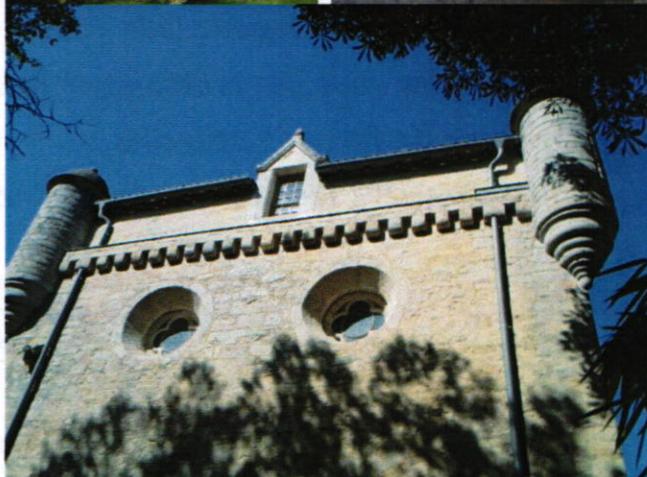
En témoignent deux magnifiques corps bâtis d'orientation Nord/Sud, de différentes époques, articulés par une tour nord circulaire, avec un rez-de-chaussée et deux étages.

Cet ensemble s'adosse à une tour de base rectangulaire côté sud laquelle constituerait la base du donjon. Des tourelles marquent les angles.

Le château est cerné par un fossé médiéval en eau, ainsi qu'une enceinte nord avec tour d'enceinte nord-ouest, ce qui rend cet édifice si particulier.

Une petite chapelle complète cette architecture féodale elle-même agrémentée d'un vaste parc.

L'atmosphère qui y règne nous plonge dans l'histoire, notre histoire et nous invite à nous arrêter l'espace d'un moment sur cette architecture qui a traversé les siècles, dans ce Lauragais aux couleurs de Toscane.



Informations pratiques

Mairie de Belflou

7 rue de la mairie 11410 BELFLOU

04 68 60 38 94

mairiedebelflou@orange.fr

Entretien du village

A partir du 1^{er} janvier 2017 les communes ne pourront plus utiliser de désherbant chimique pour leur village.

De ce fait, les rues, les trottoirs et le boulo-drome de Belflou devront être entretenus de façons naturelles.

Seul le cimetière fera l'objet d'une dérogation.



Loi Labbé du 6 février 2014

modifiée par la loi de transition énergétique (août 2015)

LOI n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national

Type d'usager	Date	Espaces concernés	Sauf
Collectivités	1 ^{er} janvier 2017	espaces verts, des forêts, des voies ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé	<ul style="list-style-type: none">- Voies : contraintes de sécurité- produits de bio-contrôle, produits qualifiés à faible risque (SNPP), produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique
Particuliers	1 ^{er} janvier 2017	Interdiction de vente libre des produits non PRO	
	1 ^{er} janvier 2019	Interdiction d'usage de produits non PRO	

Chenilles processionnaires

Nous observons depuis quelques années une prolifération des colonies de chenilles processionnaires. Ces insectes sont responsables de la fragilisation des arbres à résine et du ralentissement de leur croissance.

De plus, leurs poils urticants sont très allergènes pour l'Homme et provoquent des plaies sévères aux animaux.

Une lutte biologique est possible pour endiguer l'invasion des jardins.

- **Échenillage** : Couper les nids et brûler les cocons
- **Piégeage** : Écopiège et piège à phéromone
- **Prédateurs** : Pose de nids à mésanges
- **Traitement biologique** : Bacillus Thurengiensis.



Elections 2017

Les jeunes majeurs et les personnes souhaitant être inscrites sur les listes électorales de Belflou doivent se rendre à la mairie avant le 31 Décembre 2016 munis d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile.



Le dimanche 23 Avril 2017 : Premier tour des élections présidentielles

Le dimanche 7 Mai 2017 : Second tour des élections présidentielles

Le dimanche 11 Mai 2017 : Premier tour des élections législatives

Le dimanche 18 Juin 2017 : Second tour des élections législatives

Location de tables et de chaises

Les habitants de Belflou ont la possibilité de louer des tables et des chaises récemment achetées par la commune.

La location s'élève à 5€ pour une table et huit chaises avec un chèque de caution de 50 €.

Vous pouvez contacter *Sylvie Gaiarin*, conseillère municipale pour la location : sylvie.gaiarin@orange.fr ou au 06.32.06.81.44.

Adresses utiles à Belflou

Les artisans et professionnels du village mettent à votre disposition leur savoir-faire.

Électricité générale, photovoltaïque, éclairages publics.

JCD-Elec (SARL) Jean Claude DANDINE
et fils

06 08 82 94 76 – 04 68 60 36 41 – fax :
04 68 60 34 46

Les souleillas del roc 11410 BELFLOU

www.jcd-elec.com Mail :

jcdelec@orange.fr

Plomberie

Frédéric CHILON

04 68 60 38 17

Lanta 11410 BELFLOU

Mail : lanta.pl.chau@nordnet.fr

Plomberie

Hervé MELLAC

06 62 30 36 53 – 04 68 23 53 99

Le Roucail 11410 BELFLOU

Mail : mellac.warnev@wanadoo.fr

Restaurant, camping, Auberge

Monique CAZANAVE

04 68 60 32 49 – fax : 04 68 60 37 90

Le Cathare 11410 BELFLOU

www.auberge-lecathare.com Mail :

cazanave.monique@wanadoo.fr

Chambres d'hotes, gites

Caroline SERINET

06 12 20 86 37 – 04 68 60 25 76

Bordeneuve 11410 BELFLOU

www.domainelabordeneuve.com Mail :

contact@domainelabordeneuve.com

Travaux agricoles, entretien des espaces verts

Michel DANDINE

06 68 60 35 02

La Rouquette 11410 BELFLOU

Mail : micheldandine@orange.fr

Agence C.C.S. ARCHITECTURE sarl

06 28 34 62 53 – fax : 09 56 57 24 96

Caillavel grand 11410 BELFLOU

Mail : ccsarchitecture@gmail.com

Pension pour chevaux, travail, enseignement

Ecuries de la Barthe Grande

06 33 07 90 81

La Barthe Grande 11410 Belflou

www.labarthegrande.ffe.com Mail :

labarthegrande@gmail.com



LE CSCIEP VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE 1^{er} AVRIL 2017

En cette fin d'année, l'heure est à la fois au bilan et aux perspectives pour le CSCIEP.

En bilan de ce dernier trimestre : la poursuite des rencontres du club du 1^{er} âge, lieu de rencontres et d'échanges ouvert aux enfants de 0 à 4 ans et à leurs parents ou assistantes maternelles, les bourses aux vêtements et aux jouets de cet automne, l'après-midi jeux en famille, autant d'actions qui ont connu un réel succès grâce à l'implication des bénévoles et la participation des habitants.

La réorganisation des locaux avec l'aménagement de la Maison de Services au Public dans une salle plus grande, plus conviviale et à la fois plus intime. Ainsi le poste informatique et le visiopart qui restent toujours à disposition des habitants pour l'accès aux droits, les prises de rendez-vous avec la CAF, l'accompagnement dans les démarches administratives...

Dans un avenir proche, nous poursuivons ces mêmes actions. Le bilan de la rando de la Piège 2016 fin janvier à Salles sur l'Hers lancera les préparatifs de la rando 2017. Des actions de prévention auprès des plus de 60 ans en association avec le CLIC du Lauragais sont engagées. D'une manière générale de nouvelles actions verront le jour en 2017 ; elles devront répondre aux attentes et devront être à l'initiative des habitants. Elles devront favoriser les rencontres, le partage et le vivre ensemble.

L'équipe salariée est renforcée par l'arrivée progressive d'un directeur. Il prendra officiellement ses fonctions en janvier 2017 même s'il intervient déjà depuis quelques semaines, notamment sur le travail autour du projet associatif.

Grâce à vous, le travail engagé en Juin dernier sur le diagnostic de territoire progresse bien mais doit encore suivre son cours, et votre implication est plus que jamais indispensable.

Nous souhaitons avant tout vous remercier pour votre participation au premier questionnaire, qui a été pour nous un point de départ dans ce travail de longue haleine. Les réponses collectées nous ont permis de cadrer nos recherches et de commencer à préparer nos orientations futures.

Un vaste projet d'analyse du territoire et de sa population dans leurs principaux aspects, est actuellement à l'œuvre. Economie, services, démographie, tout élément structurel pouvant donner une vision affinée de l'environnement local est pris en compte. La finalité reste la même, s'assurer des besoins du territoire pour préparer le Centre Social et Culturel à y répondre. Dans cette perspective, les habitants sont les premiers concernés et le CSCIEP tient à vous donner la parole.

Sur la base de vos premières réponses et dans la lignée de cette analyse globale, le CSCIEP a mis au point un second questionnaire pour parachever son enquête auprès des habitants. Cette seconde sollicitation se veut plus personnalisée, plus précise et plus conviviale, c'est pourquoi les administrateurs de l'association collecteront personnellement vos réponses à l'occasion d'un entretien.

Un rendu public sera organisé sur l'ensemble de ces travaux lors de la prochaine assemblée générale le 1^{er} Avril 2017. Cette réunion sera l'occasion de vous présenter le nouveau Projet associatif du CSCIEP, un projet volontairement tourné vers les habitants pour leur permettre d'agir pour l'animation et le développement du territoire.

Service Clients

PARTICULIERS

09 69 32 18 57

Service Clients

PROFESSIONNELS

09 69 32 18 58

Service Clients

ENTREPRISES

09 69 32 18 99

Le serveur vocal vous propose :

Choix 1 : Raccordement (suivi, délais, modifications...)

Choix 2 : Installer, déplacer un compteur

Choix 3 : Autres demandes (qualité de l'électricité, micro-coupures, variations de tension, élagage)

Demandes diverses :

Mail : serviceclients-lr@enedis.fr

Courrier : Service clients Enedis – TSA 90001

11780 Narbonne cedex

Dépannage

ELECTRICITE

0 9 72 67 50 11

En cas de coupure prolongée ou pour signaler une situation dangereuse.

Composer le N°, puis saisir les 5 chiffres du code postal de la commune. Rester en ligne pour mise en relation avec le CAD (Centre d'Appels dépannage).

Suivi des incidents réseaux : **Enedis à mes côtés**, (application pour smartphone) disponible sur *App Store*, *Google Play* et *Windows Phone*.

Travaux à
proximité des
Réseaux

04 66 59 94 19

Déposer vos demandes de DT /DICT sur : www.reseaux-et-canalisation.inedis.fr

Télécharger le formulaire et l'envoyer par courriel à :

erdf-grdf-urelaro-bexdrdict@enedis-grdf.fr

Raccordement Installation de production : 09 69 32 18 00

Envoyer vos demandes à :

Puissance < 25 kVA : erdf-areprod-lr25-laro@enedis.fr

Puissance > 25 kVA : erdf-areprod-sup25-mad@enedis.fr

*Les dossiers de raccordement sont à envoyer à :

Enedis – Service ARE – 282 rue Raïmon de Trencavel
34026 MONTPELLIER cedex 9
Courriel : are-laro@enedis.fr

**Les dossiers de déplacements de réseau sont à envoyer à :

Enedis – Accueil Raccordement Electricité Marché d'Affaires
1, rue de Verdun – 30001 NIMES cedex 9
Courriel : are-laro@enedis.fr

